

Code de conduite des patients

Le but de la Consultation Libellule est de fournir un environnement de travail sûr et agréable dans lequel patients et employés font preuve d'un respect mutuel.

Pour faciliter cette collaboration, toutes les personnes concernées doivent respecter un Code de Conduite.

L'objectif principal du code de conduite est de s'assurer que :

« Les personnes qui viennent à Consultation Libellule doivent se comporter d'une manière adéquate envers les autres, respecter l'environnement de la Consultation et les droits de chacun, ceci vaut aussi bien en face à face que par téléphone. »

Les comportements abusifs des personnes qui ne se conforment pas au Code de Conduite ne sont **pas tolérés**.

- Comportement exigeant, manipulateur ou intimidant
- Utilisation d'un langage injurieux ou obscène
- Remarques offensantes de nature raciale, sexuelle ou volontairement désobligeantes
- Dommages, vols de biens
- Gestes/actions menaçants ou agressifs
- Comportements inappropriés liés à l'abus d'alcool ou de substances illicites
- Absences répétées à des rendez-vous

Toute personne agissant de manière abusive sera invitée, par un membre du personnel, à cesser immédiatement de se comporter de la sorte et à respecter le Code de Conduite.

Si une personne ne respecte ce Code de Conduite, la Consultation Libellule s'autorise à ne plus suivre le patient.

